

Assistant.e planification locale_CDD_CAPBL_TCHAD

Projet ELLESadAPt

Date d'entrée prévue : 15 avril 2024 (durée du contrat : 9 mois)

Lieu : Léré, dans les bureaux du projet ELLESadAPt et de Noé avec des déplacements réguliers dans les cantons du CAPBL (Binder, Léré, Lagon, Gouin et Tikem)

BIENVENUE CHEZ BAASTEL

Le Groupe-conseil baastel (Baastel) est un bureau d'études fournissant des services de pointe dans le domaine du développement international. Fondée en 1989, Baastel a pour mission de contribuer à un développement humain durable. Cette contribution vise le succès et le renforcement des pratiques et actions de développement (projets, programmes, politiques) à travers des services de conseil de qualité. Baastel se concentre sur les trois axes principaux du développement durable : la promotion de l'équité sociale, le développement économique et la gestion de l'environnement. Baastel a acquis une solide réputation de chef de file en gestion de projet, tout particulièrement en matière de formulation, de suivi, et d'évaluation.

CONTEXTE

Caractérisés par une grande sensibilité socio-économique et environnementale et de faibles dispositions à l'Adaptation au Changement Climatique (CC), l'Afrique centrale constitue aujourd'hui l'une des régions du monde classée parmi les plus vulnérables aux changements climatiques. En effet, au cours des 30 dernières années, la sous-région a connu une augmentation des températures atmosphériques, une diminution du volume des précipitations et une plus grande variabilité climatique, entraînant une augmentation de la fréquence et une intensification des épisodes de sécheresses. Les impacts sont ressentis tant en termes environnementaux, sur les écosystèmes et diversité biologique; que sur les sociétés humaines, caractérisées par des niveaux de pauvreté élevés, pour lesquelles les conditions d'existence se complexifient décennies après décennies.

Afin de répondre à ces enjeux, le projet ELLESadAPt financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) est mis en exécution par un consortium formé de Baastel et Développement International Desjardins (DID) en collaboration avec l'ONG Noé. Le projet a démarré en décembre 2023 et s'achèvera en décembre 2026. Il vise essentiellement le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques des femmes et des écosystèmes du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) au Tchad, et au Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) au Congo (Brazzaville), tout en générant des bénéfices de conservation de la biodiversité.

Afin de répondre à cet objectif, le projet est structuré en trois grands axes d'intervention:

- i) Renforcer la conservation de la biodiversité et la résilience aux CC des écosystèmes et des femmes du CAPBL. Les activités associées sont menées par Noé, avec l'appui de Baastel. Elles

visent l'amélioration des capacités de gestion des ressources naturelles, ainsi que la mise en œuvre d'actions de restauration des écosystèmes.

- ii) Renforcer l'adoption d'activités productives par les femmes entrepreneures, produisant des bénéfices environnementaux. Sous la responsabilité de DiD, le projet contribue à renforcer les capacités entrepreneuriale, technique et financière des femmes ; et appuie la mise en œuvre d'activités productives.
- iii) Renforcer l'adoption de plans locaux d'aménagement des territoires et de gestion des aires protégées qui soient résilients au CC, tenant compte des femmes et protégeant la biodiversité. Les activités clés menées par Baastel sont les suivantes : produire des connaissances liées aux CC et aux vulnérabilités associées ; planifier un aménagement des territoires comprenant le CAPBL résilient aux CC et sensible au genre. C'est sous ce 3^{ème} axe d'intervention que s'inscrit la présente prestation.

Dans le cadre du projet ELLESadAPt, des études ont été menées dans le CAPBL sur la vulnérabilité actuelle et future des écosystèmes et des communautés face aux changements climatiques entre avril et août 2024. Elles ont mis en évidence que les actions anthropiques et pressions associées constituent le premier facteur de vulnérabilité pour les écosystèmes et les communautés, pour lesquels les changements climatiques viennent amplifier les effets. Ces différentes actions anthropiques (expansion agricole, déforestation, mauvaise gestion des sols, activités illégales...) sont ancrées à des problématiques de développement structurel dans le CAPBL (pauvreté, faible niveau d'éducation, accès limité à l'eau, etc.) qui doivent être prises en compte dans le processus d'adaptation du territoire.

A l'issue des études de vulnérabilité réalisées au sein du CAPBL, un exercice d'identification des mesures d'adaptation a été organisé de manière participative en septembre 2024 pour assurer leur intégration au projet ELLESadAPt et orienter la mise en œuvre d'activités résilientes dans les secteurs concernés. Les mesures d'adaptation seront également intégrées aux plans locaux d'aménagement du territoire et dans les plans de gestion du CAPBL. Ces mesures d'adaptation concernent les secteurs suivants :

- Préservation et restauration des écosystèmes : protection et mise en défens des forêts et écosystèmes lacustres, restauration d'écosystèmes ou zones dégradées (forêts communautaires du CAPBL par exemple), gouvernance de la conservation.
- Agroécologie et agroforesterie : amélioration de la gestion des terres et de la fertilité des sols ; appui aux cultures vivrières, cultures de rente et maraîchage.
- Diversification des activités économiques : appuis aux Activités Génératrices de Revenu (AGR), pêche, élevage, Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL), appui à la conservation de la production et commercialisation.
- Renforcement des capacités face aux risques climatiques : sensibilisation des communautés aux risques climatiques, à la gestion durable des ressources naturelles, renforcement des capacités de gestion des équipes du parc, appui à la planification territoriale résiliente.

Enfin, de manière transversale, une attention particulière doit être portée aux ressources en eau, au respect des valeurs et des savoir-faire locaux, et à l'inclusion sociale et sexo-spécifique.

Au niveau de la planification territoriale, le projet vise **une mise à jour des Plans de Développement Locaux (PDL) à travers une démarche de renforcement de capacité et en assurant l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques et de la sensibilité au genre** dans les PDL des 5 cantons couverts par le CAPBL (Binder, Gouin, Lagon, Léré et Tikem) ayant atteint la fin de leur période de validité¹.

¹ PDL de Tikem (2009-2013), PDL de Gouin (2019-2022), PDL de Lagon (2019-2022), PDL de Léré (2019-2022), PDL de Binder (2022-2025).

Valides pour une durée de quatre ans, les PDL sont des documents de référence produits à l'échelle cantonale, conformément à la logique de décentralisation au Tchad. Les PDL identifient les priorités pour le développement durable du canton, en tenant compte des enjeux environnementaux, humains, sociaux et économiques des villages. La méthode d'élaboration et de révision des PDL passe par des consultations villageoises et inter-villageoises veillant à assurer la représentativité des différentes couches de la population. Quatre étapes principales structurent le processus de révision des PDL : i) la phase préparatoire ; ii) la phase de diagnostic participatif ; iii) la phase de planification ; iv) la phase de validation et diffusion du PDL (voir Annexe 1).

A ce jour, les PDL des cinq cantons associés au CAPBL font face à plusieurs difficultés liées notamment à l'insuffisance de fonds pour appuyer le fonctionnement des Comités Cantonaux de Développement dans leurs activités ; ainsi que pour mettre en œuvre les projets définis comme prioritaires dans les PDL. L'approche de révision des PDL des 5 cantons associés au CAPBL tiendra compte de ces difficultés ; en essayant de proposer des améliorations du processus existant.

L'objectif de la révision des cinq PDL est de renforcer la prise en compte des changements climatiques et du genre à chacune des phases des PDL ; et d'identifier les projets d'adaptation pertinents à mettre en œuvre à l'échelle des cantons. Cette intégration des CC et du genre dans les PDL est alignée avec les orientations données par le nouveau guide de planification produit à l'échelle nationale, qui désigne les changements climatiques et le genre comme un nouvel axe prioritaire de la planification locale.

La démarche de mise à jour des PDL proposée dans le cadre du projet ELLESadAPt va varier selon l'ancienneté des PDL et les appuis en cours dans la zone (révision partielle ou complète). Elle va également reposer sur une approche de renforcement de capacité des membres des Comités Cantonaux de Développement (CCD), des animateurs locaux de développement (ALD), des organisations de développement villageois (ODV) des commissions thématiques (CT) dans les domaines des changements climatiques (vulnérabilité et adaptation) et de la sensibilité au genre.

C'est dans ce contexte précis que, Baastel pour le projet ELLESadAPt et en étroite collaboration avec Noé, est à la recherche d'un (e) expert (e) national (e) en planification territoriale en contrat à durée déterminée, basé(e) dans le CAPBL au Tchad. Ce contrat à durée déterminée sera signé avec l'ONG Noé, agissant pour le compte de Baastel dans le cadre de la mise en œuvre du projet ELLESadAPt.

LE RÔLE DU/DE L'ASSISTANT.E PLANIFICATION LOCALE

L'assistant.e planification locale sera responsable de coordonner les activités de mise à jour des PDL des 5 cantons du CAPBL sous la supervision de l'équipe internationale de planification territoriale du projet ELLESadAPt et le département de développement communautaire du CAPBL ; avec l'appui complémentaire de deux consultants nationaux.

Les activités seront plus particulièrement les suivantes :

- Assurer la coordination technique du processus de mise à jour/révision des 5 PDL en lien avec les consultants nationaux, l'équipe de développement communautaire du CAPBL et l'équipe de Baastel selon le chronogramme établi ;
- Assurer l'intégration des dimensions changements climatiques et genre dans les PDL des 5 cantons ;

- Appuyer le renforcement de capacité des membres des comités cantonaux de développement (CCD) dans le domaine des changements climatiques et du genre : organisation logistique des formations et contenu technique ;
- Assurer le suivi de la mise à jour et de la rédaction des PDL en lien avec les consultants nationaux et les CCD des cantons ;
- Assurer l'organisation des différents ateliers cantonaux avec l'équipe développement communautaire du CAPBL.

QUALIFICATIONS REQUISES

- A minima, un diplôme universitaire niveau Master 2 en science politique, géographie humaine, planification territoriale, science de l'environnement, développement local/rural, développement communautaire ou développement international ;
- Expérience significative (5 ans) dans le domaine de la planification territoriale au Tchad, du développement communautaire, du renforcement de capacité (formation à l'échelle communautaire) ;
- Expérience avérée dans le domaine des changements climatiques et/ou de la sensibilité au genre ;
- Maîtrise des processus consultatifs à l'échelle locale ;
- Excellentes compétences en communication et en rédaction de rapports en français ;
- Capacité à travailler de manière autonome et dans un contexte local et international ;

COMPÉTENCES ESSENTIELLES

- Excellentes capacités d'observation, d'analyse, d'interprétation et de synthèse, souci du détail et de la qualité ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Capacité d'établir des priorités, de gérer plusieurs tâches simultanément et de travailler avec des échéanciers serrés ;
- Grandes capacités à travailler en contexte multi partenarial et sur le terrain ;
- Maîtrise des langues locales : Moundang, Foulbé, Toupouri (à minima maîtrise du Moundang) ;
- Connaissance de la zone d'intervention (province du Mayo Kebbi Ouest et CAPBL) sera considérée comme un atout.

Pour soumettre votre candidature, veuillez nous faire parvenir votre CV ainsi qu'une lettre de motivation d'une demi-page **détaillant spécifiquement en quoi vous rencontrer TOUS les critères de sélection**, d'ici le **19 mars 2025**, à melinda.noblet@baastel.com et noemie.watanabe@baastel.com

- Merci de bien vouloir indiquer en objet « Offre d'emploi : Expert.e planification locale_CDD_CAPBL_TCHAD »
- Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers Baastel! Veuillez noter que nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.



ANNEXE 1 :
indicatif pour la révision du PDL de Lagon et Binder

Chronogramme

Phase	Etape	Responsable d'exécution		2025												2026	
		Acteurs cantonaux	Equipe projet	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév
1. Préparation	Etape 1 : La prise de contact avec les autorités traditionnelles locale		Equipe projet														
	Etape 2 : Evaluation des projets du PDL précédent (ajout)	CCD	Consultant														
	Etape 3 : Campagne d'information et de sensibilisation.	CCD, chef de canton	Facilitateurs Noé, Consultant														
	Etape 4 : Atelier cantonal de lancement du processus de révision	Chef de canton, CCD	Resp Devco Noé, Facilitateurs, Consultant, Equipe Adaptation														
	Etape 5 : Tenue de la 1ere session de formation des structures locales de pilotage du processus de révision (CCD et CRPDL + Commission thématique)	CCD	Resp Devco Noé, Facilitateurs, Consultant, Equipe Adaptation														
2. Diagnostic participatif du canton	Etape 6 : Etude du milieu		Consultant, Equipe Adaptation														
3. Planification locale	Etape 7 : Les travaux en commissions thématiques	CT	Resp Devco Noé, facilitateurs, Consultant														
	Etape 8 : Atelier cantonal de restitution des travaux en commissions thématiques et de formulation des projets + Atelier cantonal de priorisation et d'adoption des projets	Chef de canton, CCD	Resp Devco Noé, facilitateurs, Consultant														
	Etape 9 : Finalisation de la rédaction du PDL	CRPDL	Consultant														
4. Validation et diffusion	Etape 10 : Validation du PDL	Chef de canton, CDA															
	Etape 11 : Diffusion du plan	CCD	Facilitateurs														